

AFFAIRE No 5

FOURNITURE DE MATERIELS DE STANDS POUR LE NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS  
ET DES CONGRES DE SAINT-DENIS

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le nouveau Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis sera achevé au début de l'année 1989, et la première manifestation -le Salon de la Maison- s'y tiendra du 30 juin au 9 juillet 1989.

Le bon déroulement des manifestations suppose l'acquisition de matériels de stands. Le besoin correspondant est de 420 stands.

Compte tenu des délais de fabrication et de transport, il serait opportun de lancer un appel d'offres dans les meilleurs délais.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser :

- à lancer un appel d'offres ouvert pour la fourniture de matériels d'exposition,
- et à passer des marchés négociés, en cas de résultat infructueux, avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions des Travaux Publics, des Affaires Economiques  
et des Finances

Elles sont favorables.

Cet appel d'offres correspond à la plus grosse part des besoins en matériels d'exposition du nouveau Parc, pour un montant approximatif de 1 800 000 F.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 8 SEP. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL  
Y. CROCHET

